SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE

BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST

A&B ARCHITECTES

ATELIER CHARLES RENARD

NORTEC

SECA INGENIERIE





PARIS2015 COP21-CMP11

LES FONTANELLES
TOULOUSE (31)



Les Fontanelles, ce sont 7 bâtiments datant des années 60. Bâti dépourvu d'isolation thermique, logements exigus, obsolescence technique, accessibilité aux PMR ou aux personnes âgées inexistante, stationnements mal coordonnés entre espaces publics et privés, la question de la démolition-reconstruction s'est posée. Mais requalifier offrait plus d'avantages : intervention plus rapide, maintien des habitants dans les lieux avec mise en place d'un accompagnement social, conservation de loyers attractifs et neuf fois moins de rejet de CO^2 !

L'intervention transforme radicalement l'image de la résidence et la qualité de vie des habitants : enveloppe isolante, séjours agrandis de $8m^2$ en greffant en façade des plugs qui tous donneront sur une nouvelle terrasse : véritable pièce de vie de $7m^2$. 20 logements sont rendus accessibles PMR avec, pour chaque immeuble, l'installation d'un ascenseur. A l'intérieur, les salles de bains et cuisines sont remises à neuf et les installations techniques portées aux normes. Au plan technique, une chaufferie biomasse, un système solaire thermique collectif pour l'ECS permettent des économies de charges importantes. Une opération qui atteint des niveaux de performance énergétique supérieurs au neuf, le tout sans aucune émission de GES !





CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



ÉMISSIONS DE GES



IDENTITÉ

Adresse : rue des arbustes, de la Nive, de l'Ayga et des Antilles
Surface cadastrale : 19 150m²
Nb de bâtiments : 7
Zone climatique : H2c

DONNEES DE L'EXISTANT

Année(s) de construction : 1959 - 1960
Orientation bâtiment(s) : N-S (60 logt) E-O (120 logt)
Nb de niveaux : R+4 et caves
Nb de cages d'escaliers : 18
Nb de logements : 180
Système structurel : béton (poteaux-poutres) remplissage briques

Enveloppe

Façades : ITE 6 cm (1990)
Isolation : laine de verre 10 cm (1990)
Menuiseries extérieures : PVC double vitrage (2003 à 2010)
Toiture : fibro ciment d'origine
Inertie : moyenne

Logements

Nb logements à requalifier : 180
Typologie des logements :
13 T2, 76 T3, 77 T4, 14 T5 (tous traversants)
Accessibilité : pas d'ascenseur

Equipements techniques, énergétiques et de sécurité

Chauffage : collectif gaz assuré par 3 chaufferies (1 chaufferie pour 60 logt)
ECS : individuelle gaz par chauffe bain
Ventilation : naturelle
Electricité : pièces humides refaites en 1990, pièces sèches d'origine
Autre : sanitaires d'origine de la construction

TRAVAUX ANTERIEURS

1990 : ITE + électricité pièces humides
2003- 2010 : pose de menuiseries PVC double vitrage

PROGRAMME TRAVAUX

- Epaississement de l'immeuble afin de créer de la surface complémentaire (environ 15% d'augmentation de surface)
- Création d'une terrasse ou d'un balcon pour chaque logement
- Intégration de la réglementation « handicapés » avec la création d'ascenseurs.
- 20 logements réhabilités pour répondre aux normes PMR
- Obtention du label BBC Effinergie avec l'intégration des énergies renouvelables (Chaufferie biomasse & ECS solaire)
- Mises aux normes réglementaires concernant le gaz et l'électricité
- Réaménagement des salles de bains et des cuisines
- Réaménagement des espaces extérieurs et des stationnements

Contact : Didier Plouchart, directeur du patrimoine
didier.plouchart@sa-patrimoine.com

Approche organisationnelle : Le principe d'intervention en site occupé a nécessité une phase de préparation importante et prépondérante pour une bonne réalisation. Le cumul des tâches à réaliser dans chaque intervention représentant environ 20 jours ouvrés, il a fallu mettre au point des techniques d'intervention en cycle innovantes pour l'enchainement des bâtiments. Toutes les tâches sont enchaînées les unes après les autres avec l'ouverture d'un nouveau logement chaque jour, soit 20 logements en travaux en même temps.

- 7 jours : protection à l'intérieur du logement, pose de l'extension et du balcon, démolition du mur de façade, reprise plâtrerie et pose revêtements de sols
- 4 jours : travaux de plomberie sanitaires
- 5 jours : travaux d'électricité
- 4 jours : travaux d'embellissements

Pour les locataires qui ne souhaitaient pas rester chez eux le temps des travaux, nous avons mis à disposition jusqu'à 7 logements tampons complètement équipés permettant soit d'y passer la journée, soit d'y rester plusieurs jours, notamment pendant les travaux de plomberie sanitaires (impact sur la salle de bains, la cuisine, les WC et les réseaux EFS et ECS.







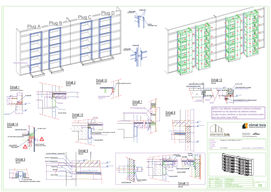


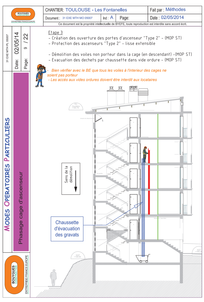
Pour les bâtiments F et G (60 logements conçus différemment), il n'a pas été possible de positionner les ascenseurs à l'intérieur des bâtiments. Il a fallu inverser les entrées sur la façade arrière et construire un ensemble de coursives extérieures avec ascenseur et escalier. Afin d'avoir une desserte au niveau par les portes palières existantes, il a fallu démolir les volées d'escalier afin de créer de nouveaux planchers. Les 1/2 volées d'escalier ont été sciées une à une et évacuées par une ouverture créée dans la couverture au moyen de la grue de chantier.











La création des cages d'ascenseurs dans les parties communs a nécessité de reprendre une partie de surface habitable dans les logements (1 logement par palier concerné sur 2). Là encore, la contrainte d'intervention en site occupé a nécessité une approche particulière afin de réduire au minimum les nuisances. Il a été convenu de poser en 1er lieu la cloison SAD assurant à la fois l'isolation acoustique et la sécurisation de la zone de travaux. Les travaux de peinture de cette cloison SAD étant réalisés en phase embellissements. Intervention programmée sur une demi-journée. Après la pose de la cloison sur tous les niveaux, les travaux de démolition et de construction de la trémie se sont faits par l'intérieur.





La problématique d'intervention en site occupé avec la démolition du mur porteur de façade pour l'agrandissement du logement et l'accroche des plugs d'extensions ont abouti à un procédé technique jamais réalisé permettant à la fois de répondre à ces 2 contraintes.









© Tous droits réservés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

PUCA plan urbanisme construction architecture

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

PREDIT

Agence nationale de l'habitat

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Les services de la vie étudiante CNOUS

UNHAJ

ARC Association des Responsables de Copropriété

PROGRAMME REHA

Requalification
à haute performance
énergétique de l'habitat